



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)

SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS GRÉVISTES SANS-PAPIERS RSI, DPD ET CHRONOPOST EN LUTTE DEPUIS 6 MOIS

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ces derniers ont formé des piquets devant leurs entreprises : RSI, une société d'intérim, basée à Gennevilliers (92), DPD, filiale de La Poste pour le colis, au Coudray-Montceaux (91) et Chronopost à Alfortville (94), autre filiale colis de La Poste. Ils réclament leur régularisation auprès des préfetures qui, depuis, font la sourde oreille.

Les patrons et le pouvoir ferment les portes et manœuvrent !

Dans l'Essonne, la préfecture d'Evry, qui a fait exécuter avec zèle un arrêté d'expulsion du piquet pris par la mairie du Coudray-Monceaux, reçoit certes des délégations lors de nos manifestations. Mais c'est chaque fois pour couvrir les manœuvres grossières et provocatrices de **la Poste (DPD) et de son sous-traitant Derichebourg**, qui refusent de se reconnaître comme employeurs des travailleurs sans papiers en lutte, s'asseyant y compris sur les conclusions de l'inspection du travail.

Dans le Val-de-Marne, la Préfecture de Créteil a reçu une délégation le 31 janvier, mais sans retour depuis, et a refusé de recevoir les grévistes sans papiers lors de nos dernières manifestations.

Dans les Hauts-de-Seine, la préfecture de Nanterre campe dans son refus de recevoir une délégation des grévistes de RSI, qui ont pourtant obtenu de l'employeur, par la lutte, les documents (CERFAs) réclamés pour demander la régularisation. La préfecture n'accepte de communiquer qu'avec des élus-es.

La Direction des Etrangers du ministère de l'Intérieur nous a reçu le 9 février, a enregistré nos demandes, mais n'a donné aucun retour, refusant de recevoir les grévistes lors de notre manifestation du 4 mars, se justifiant par sa priorité à traiter l'arrivée des réfugiés d'Ukraine.

Le mépris pour « ceux qui ne sont rien » !!!

Cette attitude des préfetures face aux grèves traduit une **complicité affichée du pouvoir avec les employeurs, publics ou privés**, qui profitent massivement de l'exploitation du travail précaire et des travailleurs sans titre, pour s'assurer des profits colossaux basés sur **la négation des droits du travail et des droits sociaux élémentaires**.

Être sans papiers, c'est être contraint d'accepter les emplois les plus durs, mal ou pas payés, c'est s'exposer aux accidents du travail non reconnus et pas indemnisés, c'est renoncer aux congés payés, c'est l'absence de protection sociale (contrairement aux balivernes racistes véhiculées par l'extrême droite), c'est le licenciement par texto et l'absence de droits aux prestations chômage, c'est la crainte permanente du contrôle au faciès dans le métro, dans le bus, au coin de la rue, dans les foyers de travailleurs, c'est vivre à chaque instant avec la peur de l'expulsion...

Bien souvent, ce sont des grandes entreprises, **y compris publiques ou à capitaux publics, comme La Poste**, qui puisent dans ce « marché » des travailleurs sans titre, ultra précaires, **pour faire baisser sans cesse les couts de production et la masse salariale au profit des actionnaires !**

Ces patrons sans vergogne masquent et diluent leurs responsabilités d'employeurs par la cascade de sous-traitance et la filialisation généralisée des activités !

Ils profitent à fond de ce système, qui développe sans cesse une armée de réserve de travailleurs sans droits, pour contourner toutes les lois sociales, toutes leurs obligations légales, et organiser un dumping social sans fin.

Cette attitude des autorités publiques face aux grévistes est en droite ligne avec le **mépris de classe** affiché par le pouvoir pour « **ceux qui ne sont rien** », qui font pourtant tourner entreprises et services au quotidien, mais ne se voient concéder **que le droit de subir et de se taire !**

La façon dont l'Etat désorganise et liquide les services d'accueil en préfecture pour les demandeurs de papiers, maltraite ces personnes dans des procédures informatiques sans fin, le plus souvent infructueuses, **témoigne aussi de ce mépris et de cette malveillance.**

La maire du **Coudray-Montceaux (91)**, après avoir pris un arrêté d'interdiction du piquet de grève, combat ouvertement les grévistes de DPD en multipliant les interdictions des manifestations organisées en soutien sur la commune. Elle a même osé écrire dans ses arrêtés : « **la question des sans-papiers suscite un vif débat au sein de la société, exacerbé dans la période électorale en cours, le vote des citoyens coudrasiens pourrait en être influencé** » !!! Ce qu'a pourtant démenti clairement le résultat du 1^{er} tour des présidentielles au Coudray-Montceaux...

Saluons au contraire l'attitude d'autres élus locaux, comme les maires d'**Alfortville (94)**, ou de **Gennevilliers (92)**, qui refusent de prêter la main à la répression, et expriment leur solidarité aux grévistes.



Remise des cartes de citoyens aux grévistes du piquet RSI par la mairie de Gennevilliers

Les grévistes sans-papiers décidés à ne plus subir, à ne plus se taire !

Leur mouvement collectif, leur solidarité et leur courage à affronter ce patronat cynique et protégé par l'Etat, malgré la répression et la menace, **est un exemple et un encouragement à relever la tête, à affirmer et à défendre ses revendications, à exiger ses droits, pour tous-tes les « invisibles »** qui n'en peuvent plus de ce monde d'exploitation et de mépris !

Elles doivent recevoir la pleine solidarité de tous les travailleurs, avec ou sans papiers, **car une victoire des plus précaires tire toujours vers le haut les droits de toutes et tous, c'est une victoire pour toutes et tous !**



Régularisation de tous les sans-papiers !

Et dans l'immédiat :

**Le gouvernement doit régulariser
les occupants des trois piquets de grève
RSI, DPD et Chronopost**

Pour contacter et soutenir les grévistes, venez sur nos piquets :

RSI : 10 rue de la Sablière, Gennevilliers (92),

DPD : rue du Bois de l'Ecu, le Coudray-Montceaux (91)

Chronopost : 2 chemin de Villeneuve-ST-Georges, Alfortville (94)

<https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr> ; <https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>

